

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_035_B | Autour de l'Histoire de la folie \[B\]CollectionBoite_035_B-5-chem | Hôpitaux. Item](#)[Au début du XIXe s. commence un effort de ségrégation...](#)

Au début du XIXe s. commence un effort de ségrégation...

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Cote**b035_B_f0179**

Source**Boite_035_B-5-chem | Hôpitaux.**

Langue**Français**

TypeFiche**Lecture**

Personnes citées**[Mirabeau, Honoré-Gabriel Riquetti](#)**

Références bibliographiques**Mirabeau, Observations d'un voyageur anglais sur la maison de force, appelée Bicêtre, suivies de réflexions sur les effets de la sévérité des peines et sur la législation criminelle de la Grande-Bretagne. (S. l.), 1788**

Relation**Numérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730**

Références éditoriales

Éditeur**équipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).**

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 15/01/2021 Dernière modification le 23/04/2021

Au début du XIX^es. c/à 1 effort de régulation
luc de Pastoret, et 1 rapport au ¹⁷⁹ciel/g^{de} du Hospice
" 1 pite' mal enlouché x h'p'iaut le n're des
habitués de l'asile, et des les saffes ordinaires,
des penoures raisonnables et saines vivait auprès d'elle,
et devenant > apporter le spectacle affligeant et quelque
dangereux des piquents ~~avec~~ avec du ma taclé
alliquis d'épilepsie ou p'p'és de d'op'ement" (1801)

" 1 régle^m de 1801 défendit d'admettre à l'asile
H insistent qu'une centaine malade, il ordonna de
répéter les bon des usages, de placer les exécutives
dans des quartiers séparés, et de déposer les promeneurs
séparés aussi ... On forma donc l'hospice sous
division qui classaient les admis par âge et par infirmités
les enfants par entourage / leur âge aux orphelins
et aux orphelins." (m rapport).

Il s'agit, 4 au fg de ~~xxx~~ XVIII^es., il y a une
classification : 5 "emplois" BnF
MSS

1^{er} emploi : maison de force, cachots, lettres
de cachet, caissons

2^d emploi } Bons p'oures
3^e — } (+ g^{de} et petits malades)

4^e emploi : les aliénés

5^e emploi : les vieillards, les convalescents
et les "enfants de la correction".

1 Les Vénériens

"Ts ceux qui se trouveront atteints du mal vénérien, n'y seront reçus qu'à la charge d'être touchés la correction avec des chaus et pointes de fer qui sera certifié par leur billet d'envoi. Bien entendu à l'égard de ceux ou celles qui auront gagné ce mal par leur débauche et de l'adultère, et non ceux qui l'auront contracté dans le mariage ou autrement, et 1/ homme par le mari ou la femme par l'enfant."

Registre des délibérations du bureau de l'Hôtel
général. Année 1679.

Les médecins de l'Hôtel-A. n'avaient le droit de le soigner; les femmes enceintes devaient être accouchées par des "apprentis-chirurgiens".

Les h. & s. Etoile : en 1781, 138 h., 60 lth, et 50 à 1 seule penonne (généralité ou un peu de bit^{re}), les femmes à la mission corse en 1781, 224 femmes (125 lth, et 106 à 1 seule penonne).

"Grand Remède" : 6 semaines de soins, 15 j. de convalescence, de Paris guéri : saignées, purgations, bains (1 semaine, 2 h. par jour), purgation, confession, 1 mois de friction, 2 purgations, → guéris.

2 La Prison : 443 prisonniers en 1792.

Mirabeau dans les "mémories" de Patin d'roy pour ang pain sur la maison de force de Bicêtre